



LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



© crédits photos : Frank Ribas



Valeur du Projet

2 millions d'€ soit 2,5 millions de \$



Cofinancement

100 % Financement du Gouvernement Belge



Durée

Du 1^{er} décembre 2010 au 30 juin 2015



Tutelle

Sans



Partenaire Institutionnel

Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)



Opérateurs

Africa Conservation Fund (ACF),
ICCN-PNKB, Gilman International
Conservation (GIC)



Localisation

- Kinshasa
- Parc National de Virunga (PNVi) Nord-Kivu
- Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) Sud-Kivu
- Réserve de Faune à Okapis (RFO) Province Orientale



Thématiques

Conservation de la Diversité biologique

Conservation de la Biodiversité dans des Régions de Conflits Armés, Protection des sites du Patrimoine Mondial dans la RD Congo. PHASE III

Description du projet

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) est leader de ce projet qui a déjà connu deux phases précédentes. La Phase I entre 2000 et 2005 qui a donné lieu à l'implication internationale pour la sauvegarde du patrimoine mondial en RDC aboutissant à un soutien direct aux sites les plus affectés par le conflit, même ceux n'étant pas contrôlés par le gouvernement.

La phase II, de 2005 à 2009, a assuré le développement d'un partenariat inclusif pour la protection des sites à travers le renforcement des capacités du personnel de terrain, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'urgence pour le Parc National de Virunga (PNVi), le Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) et la Réserve de Faune à Okapis (RFO).

Le projet en cours est la suite des deux phases antérieures.

Objectifs

Les objectifs du projet sont de:

1. Restaurer l'intégrité de trois Sites du Patrimoine Mondial en RDC et de préserver leur Valeur universelle exceptionnelle;
2. Créer les conditions pour le retrait des trois sites (RFO, PNVi, PNKB) de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Réalisations

Les actions du projet sont exécutées à deux niveaux. Sur terrain, les actions s'exécutent dans trois sites du patrimoine mondial (RFO, PNVi, PNKB) à partir des partenaires de mise en œuvre. Au niveau national, les actions sont menées principalement par l'Unesco et disposent d'une forte composante politique (de lobbying) en faveur des sites.

Sur le terrain, les actions touchent des aspects pour lesquels l'Unesco présente des avantages comparatifs :

- RFO : Gestion Participative des Ressources naturelles
- PNVi : Appui à l'application de la loi
- PNKB : Appui à la gestion des conflits/Conservation communautaire.

Les partenaires de mise en oeuvre sont des organisations (institutions actives) dans les thématiques visées par le projet.

Pour la RFO, le partenaire de mise en oeuvre est GIC (Gilman International Conservation). Les actions d'appui à la gestion participative des ressources naturelles sont à souligner au travers de l'appui aux comités locaux ou l'appui au contrôle communautaire de l'immigration.

Pour le PNVi, le partenaire de mise en oeuvre est Africa Conservation Fund (ACF), actuelle fondation Virunga. Les actions visent l'appui à l'application de la loi sur une série de dossiers : la régulation de la pêche dans le lac Edouard, le renforcement des capacités juridiques des Officiers de Police Judiciaire (OPJ), la sensibilisation par rapport aux envahissements et les concessions pétrolières.

Pour le PNKB, le partenaire de mise en oeuvre est l'ICCN, au niveau du Parc. Les actions visent à régler les problèmes liés à la présence des populations à l'intérieur du parc, sous une optique de prévention des conflits et sous la conservation communautaire.

Toutes ces interventions se réalisent sur place en concertation avec les partenaires de mise en oeuvre à partir des COCOSI (Comité des Concentrations des Sites).

Au niveau national, les actions visent la recherche d'appuis pour la préservation des sites du patrimoine mondial et le respect des dispositions de la Convention du Patrimoine Mondial. un travail de lobbying est fait auprès du gouvernement central et des gouvernements provinciaux . Les mêmes efforts sont réalisés auprès des bailleurs de fonds, les ambassades, le parlement et d'autres acteurs de façon à obtenir leur appui pour la préservation des sites.

Il existe également une fonction d'appui-conseil à l'ICCN : elle vise le renforcement des capacités et la facilitation de la mise en oeuvre de la convention du patrimoine mondial. L'Unesco, en tant que secrétariat de la convention, possède le mandat, instruit par la communauté internationale, d'agir en faveur des sites du patrimoine, spécialement ceux en péril.

Enseignements tirés

- ✓ La première phase a connu un succès remarquable du point de vue préservation des structures minimales de conservation dans des temps difficiles en termes de conflits. Cette phase a également connu un rassemblement international sans précédent en faveur du patrimoine naturel congolais. Aujourd'hui, beaucoup de programmes et projets en cours le sont à la suite de ces efforts de plaidoyer.
- ✓ Pendant la deuxième phase, l'état des sites s'est amélioré par rapport aux périodes de conflits intenses. L'ICCN a augmenté le contrôle des sites visés et les partenaires en faveur des sites (autorités traditionnelles, civiles et militaires, MONUSCO...) se sont renforcés.
- ✓ Le succès des actions entreprises a été souvent inversement proportionnel au niveau des difficultés à surmonter. Dans une situation très difficile (conflit, perte de contrôle, etc.), les succès ont été remarquables comparés aux ressources investies. La consolidation des gains et la recherche d'objectifs plus liés à une situation stable se sont avérées des tâches plus complexes que prévues.
- ✗ Les indicateurs ont été trop ambitieux en termes de consolidation de l'intégrité des sites. Les données disponibles ont été insuffisantes pour mesurer l'atteinte globale des résultats. Les actions se sont, par moment, éparpillées sur plusieurs fronts, ce qui a réduit leur efficacité.
- ✗ Le projet a été perturbé par l'instabilité sécuritaire, spécialement dans la période 2011-2012, dans les parcs) de l'Est de la RDC

Compte tenu de la situation très difficile à laquelle les parcs de la RDC font face

aujourd'hui, il existe un grand nombre de défis urgents surmonter. Malgré tout, notre expérience nous a démontré le besoin de rester réaliste et la nécessité de prioriser au maximum les menaces.

Synergies

Le projet "Conservation de la Biodiversité dans des Régions de Conflits Armés, Protection des sites du Patrimoine Mondial en République Démocratique du Congo. PHASE III "contribue à la mise en oeuvre du PILIER 4 (Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, en ses deux volets : le volet Gérer et protéger durablement l'environnement et le volet Gérer et protéger durablement les ressources naturelles renouvelables) du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan.

Bien qu'existant avant le PNEFEB-2, le projet Conservation de la Biodiversité dans des Régions de Conflits Armés, Protection des sites du Patrimoine Mondial en République Démocratique du Congo s'aligne sur le Plan National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité (PNEFEB-2) en son axe 4 composante 2, ainsi qu'aux engagements compris dans la matrice sectorielle environnement.

Ce projet participe également à l'élaboration de la stratégie nationale de la conservation de la biodiversité dans les aires protégées de la RDC.

PNEFEB 2	
Axes	Composantes
1	1 2 3 4 5 6
2	1 2 3 4 5 6
3	1 2 3 4 5 6
4	1 2 3 4 5 6
5	1 2 3 4 5 6



CONTACT

Coordonnateur de projet
Luis F. Rodriguez Mendizabal

- 2 avenue des Ambassadeurs
Kinshasa/Gombe • RD Congo
- +243 818 848 253 • +243 998 120 114
- lf.rodriquez-mendizabal@unesco.org



© crédits photos : WWF

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



Ndjamba Djale – J'aime le lac – Projet pilote de cogestion et conservation des ressources halieutiques du Lac Mai Ndombe (Bandundu)

Description du projet

La première phase du projet « Ndjamba Djale » s'est déroulée de 2010 à 2011. Les objectifs étaient de cibler 25 communautés habitant spécifiquement autour du lac.

Dans la phase actuelle "Ndjamba Djale 2", le travail se poursuit avec les 25 communautés initiales auxquelles se sont ajoutées 15 autres communautés. Parmi celles-ci, certaines seront des communautés ou des campements (normalement temporaires installés durant la saison de pêche, certains deviennent permanents) situés sur les fleuves approvisionnant le lac.

Objectifs

1. Améliorer les conditions de vie de 1000 pêcheurs (H/F)
2. Augmenter la durabilité des stocks de poissons en préservant les ressources naturelles et en développant des alternatives à la pêche en misant sur une triple stratégie : renforcer la structuration des pêcheurs et des chefs de rivière pour mettre en place et faire respecter une charte de pêche durable, mettre en place les

techniques permettant de développer les stocks de pêche, et enfin, développer des activités alternatives de revenus qui permettront de réduire la pression de pêche sur le lac et ses affluents tout en préservant les ressources forestières avoisinantes.

Réalisations

- Mise en place d'une fédération regroupant les 25 associations de pêcheurs et 4 unions de la Fédération des Pêcheurs du Lac Mai Ndombe et ses Affluents (F.P.M.A.). Cette fédération a l'ambition de regrouper toutes les associations des pêcheurs autour du Lac et ses affluents, c'est-à-dire les territoires d'Inongo, Kiri et Kutu.

Enseignements tirés

- 👉 Développement de nombreuses compétences par le CENADEP aussi bien avec des populations rurales qu'avec les autorités politico-administratives dans le cadre d'opération de plaidoyer.

Le projet Ndjamba Djale sur le lac Tumba, situé au Nord du Lac Mai Ndombé a permis d'appréhender :

💰 **Valeur du Projet**
1,03 millions d'€ soit 1,25 millions de \$

📊 **Cofinancements**
DGD : 824,312 € et
WWF Belgique : 206,078 €

🕒 **Durée**
du 05-01-2014 au 05-01-2016

👤 **Tutelle**
World Wide Fund for Nature Belgique (WWF
Belgique)

🏢 **Partenaire Institutionnel**
Centre national d'appui au développement
et à la participation populaire (CENADEP)

⚙️ **Opérateurs**
World Wide Fund for Nature RDC (WWF
RDC), WWF CARPO (Kinshasa)

📍 **Localisation**
Lac Mai Ndombé
Province du Bandundu

👉 **Thématique**
Conservation de la diversité biologique,
Développement rural, Développement de
la pêche.



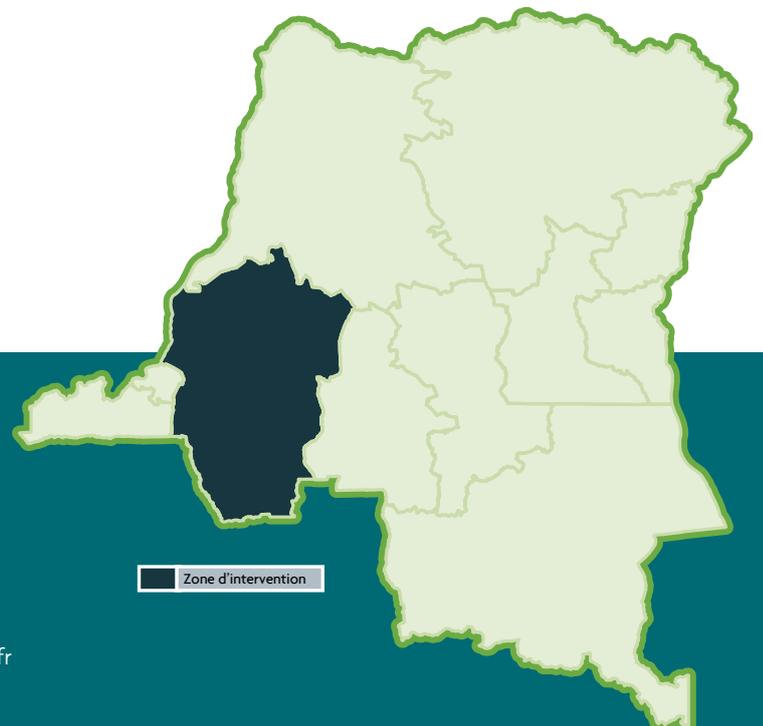
- ✓ Les principales problématiques des pêcheurs quant à la situation de niveau de vie et à la qualité des ressources du lac.
- ✓ Les premiers travaux réalisés sur le lac Mai Ndombe dans le cadre du projet de « landscape » ont permis d'identifier une série de problématiques tant liées à l'écologie du lac qu'au niveau des pêcheurs.

Le projet Ndjamba Djale s'aligne sur le Plan National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité (PNEFEB-2) en son axe 3, composante 2.

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5
2	✓	1	2	3	4	5
3	✓	1	2	3		
4	✓	1	2	3	4	
5	✓	1	2	3	4	5

Synergies

Le projet Ndjamba Djale contribue à la mise en œuvre du PILIER 4(Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, volet Gérer et protéger durablement les ressources naturelles renouvelables) du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan.



CONTACT

WWF Belgique
Isabelle VERTRIEST

📍 Bld. E. Jacqmain, 90 – 1000
Bruxelles
☎ 02/340.09.99
✉ Isabelle.vertriest@wwf.be
🌐 www.wwf.be

CENADEP
Dany SINGOMA

☎ +243990023637
+243818451405
✉ bosskabalob@yahoo.fr
cenadep@yahoo.fr
🌐 www.cenadep.net



© crédits photos : WWF

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



Makala kwa mafa ya yetu ou « Agroforesterie et charbon de bois durable : co-construction paysanne d'une chaîne de valeur de l'Ecomakala protecteur du Parc des Virunga (RDC-Nord-Kivu) »

Description du projet

Afin de combattre la déforestation, le WWF a initié en 2007 le projet Ecomakala en se basant sur des initiatives de reboisement à grande échelle en collaboration avec les communautés locales afin de fournir une alternative pour les ressources forestières du Parc tout en contribuant au développement local.

Objectifs

1. Organiser les acteurs de la filière de makala durable (l' Ecomakala) des territoires de Masisi et Lubero pour construire la filière d' Ecomakala, permettant de valoriser en makala les plantations réalisées tout en testant la pérennisation des possibilités d'accroissement des surfaces de plantations dans les territoires de Masisi, Lubero et Beni
2. Construire avec les acteurs prioritaires (paysans-planteurs et agriculteurs organisés en coopératives et groupement) une chaîne de valeur de l' Ecomakala.

3. Rendre plus attractif le makala durable (l' Ecomakala) et ainsi permettre de lutter contre la déforestation du Parc des Virunga.

Réalisations

- ▶ Près de 5000 paysans ont été formés aux techniques de plantation.
- ▶ 109 personnes ont été formées à l'optimisation des techniques de carbonisation traditionnelles et semi-traditionnelles.
- ▶ Un travail préliminaire a été fait en lien avec la commercialisation du makala.
- ▶ Mise en place de 5 476ha de plantations d'arbres pour produire l'« Ecomakala » pour le marché de Goma, à un prix abordable pour les populations.
- ▶ Le projet a permis la formation d'un réseau d'acteurs (du pépiniériste au paysan-planteur) pour construire une filière de production de l' Ecomakala.

Enseignements tirés

- ✔ Le projet antérieur a permis d'identifier les axes prioritaires de travail et de choisir

Valeur du Projet
0,56 millions d'€ soit 0,68 millions USD

Durée
du 15 février 2015 au 31 décembre 2016

Tutelle
MEDD

Partenaire Institutionnel
WWF

Opérateurs
DIOBASS, Vredeseilanden VECO

Localisation
Les territoires de Masisi, Lubero et Beni
Province du Nord-Kivu

Thématique
Lutte contre les changements climatiques,
Agroforesterie



les partenaires permettant de compléter au mieux notre expérience et apporter des réponses complémentaires à nos difficultés.

⊗ Les associations chargées de la production de plantules et de l'encadrement des candidats planteurs sous le projet Ecomakala ont nécessité plus d'encadrement que prévu,

⊗ Le problème foncier est essentiel.

Synergies

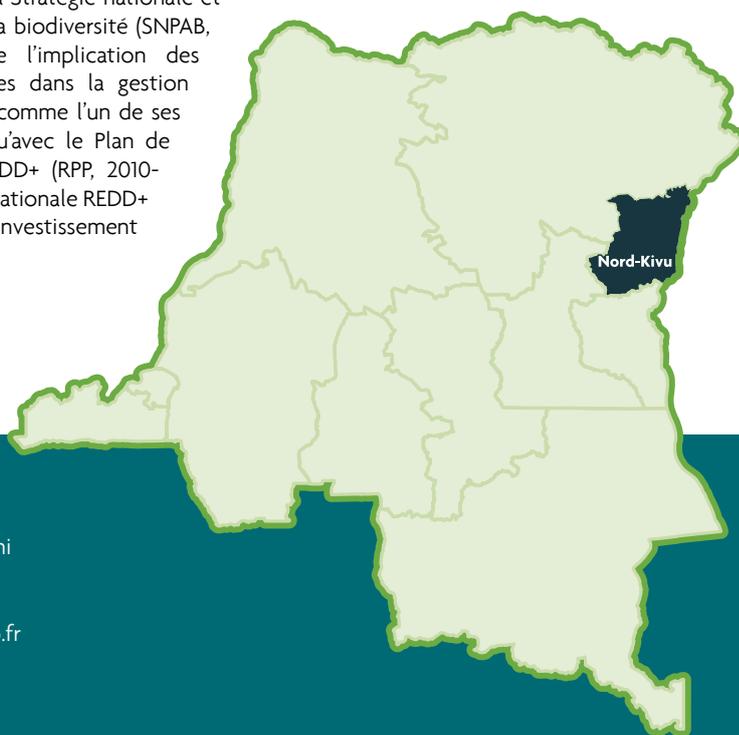
Le projet s'insère bien dans les différentes politiques nationales dont :

La Constitution de la troisième République (2006), notamment en son article 53, qui stipule que « toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral » ;
Le projet "Agroforesterie et charbon de bois durable : co-construction paysanne d'une chaîne de valeur de l'ecomakala protecteur du Parc des Virunga (RDC-Nord-Kivu)" contribue à la mise en œuvre du PILIER 4 (Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, volet

Gérer et protéger durablement les ressources naturelles renouvelables) du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan.

Le projet s'aligne au Plan National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité (PNEFEB-2) en ses axes 1 et 2 . Il est également en conformité avec le Plan national d'action environnementale (PNAE, 1997), qui identifie la lutte contre la déforestation comme l'un de ses cinq objectifs ; la Stratégie nationale et le plan d'action de la biodiversité (SNPAB, 2002), qui identifie l'implication des communautés locales dans la gestion des aires protégées comme l'un de ses six objectifs ainsi qu'avec le Plan de préparation à la REDD+ (RPP, 2010-2012) et la Stratégie nationale REDD+ ainsi que le Plan d'investissement REDD+

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5
2	✓	1	2	3	4	5
3	✓	1	2	3		
4	✓	1	2	3	4	5
5	✓	1	2	3	4	5



CONTACT

DIOBASS

Démarche pour une Interaction entre Organisations de Base et Autres Sources de Savoirs

Adresse de l'antenne locale concernée par le projet

📍 Ville de Goma, commune de Goma, quartier les volcans, Av. Du Port n°135.10
 ☎️ +243 998611846
 ✉️ pfdiobass_goma@yahoo.fr
 🌐 www.diobass.com
 🌐 www.diobasskivu.org

Zone d'intervention

Personne de contact

Michel AMULI Ramazani

☎️ +243 998611846
 ✉️ michoramazani@yahoo.fr

VECO

Vredeseilanden

Adresse de l'antenne locale concernée par le projet

📍 Représentation régionale VECO-RDCongo
 47 Av. Walikale, Butembo, Nord-Kivu, RDC
 ☎️ +243 994482667
 ✉️ veco.rdcongo.ivan@gmail.com

Représentant régional

Ivan GODFROID

☎️ +243 994482667
 ✉️ veco.rdcongo.ivan@gmail.com

🌐 www.vredeseilanden.be